

# Les conjonctions



## Objectifs

- Coordonner des éléments d'une variété de catégories dans une phrase
- Distinguer la phrase principale et la phrase subordonnée dans une phrase complexe
- Identifier les fonctions des phrases subordonnées

## Observez et déduisez

Qu'est-ce que vous remarquez par rapport aux parties soulignées du texte suivant ?

« **Si** vous êtes d'une trempe ferme, sûr de vous-même **et** vraiment homme, voilà donc ce que je vous conseille : lancez-vous sans crainte dans le torrent du monde ; ayez des courtisanes, des danseuses, des bourgeoises **et** des marquises. Soyez constant **et** infidèle, triste **et** joyeux, trompé **ou** respecté ; mais sachez **si** vous êtes aimé, car du moment que vous le serez, que vous importe le reste ?

« **Si** vous êtes un homme médiocre **et** ordinaire, je suis d'avis **que** vous cherchiez quelque temps avant de vous décider, **mais que** vous ne comptiez sur rien de ce que vous aurez cru trouver dans votre maîtresse...

« **Mais si** vous êtes une nature exaltée, croyant à des rêves **et** voulant les réaliser, je vous réponds alors tout net : L'amour n'existe pas.

*La Confession d'un enfant du siècle*, Alfred de Musset ([domaine public](#))

Considérez ces questions :

- Quels mots soulignés lient ensemble plusieurs adjectifs ? plusieurs noms ? plusieurs participes présents ?
- Quels mots soulignés introduisent une phrase ? Dans la phrase introduite par ces mots, quel est le temps et le mode du verbe ?
- Dans le deuxième paragraphe, quelle est la relation entre la phrase « *Si vous êtes un homme médiocre et ordinaire* » et la phrase « *je suis d'avis* » ? Quelle est la relation entre la phrase « *je suis d'avis* » et la phrase « *que vous cherchiez quelque temps avant de vous décider* » ?

## Introduction

Une conjonction est un mot utilisé pour lier ou « conjoindre » des mots ou des phrases en un tout cohérent. Il existe deux classes de conjonctions : celles de coordination et celles de subordination.

## Conjonctions de coordination

Une conjonction de coordination « coordonne » deux éléments équivalents dans une phrase, c'est-à-dire des mots (ou des séries de mots) appartenant à la même catégorie grammaticale (verbe + verbe, adjectif + adjectif, phrase + phrase, etc.).

Les conjonctions de coordination les plus couramment utilisées sont :

- *mais, ou, ou bien, et, or, car, ainsi que, ni ... ni, soit ... soit*

Les noms apparaissent généralement dans un groupe nominal qui inclut au moins un déterminant et souvent d'autres modificateurs. Les conjonctions de coordination joignent des groupes nominaux, chacun avec son déterminant.

Elle aime le débat **et** la contradiction.

Notez que l'article indéfini des noms coordonnés avec *ni ... ni* est parfois supprimé (voir [Négation](#)).

Un végétarien ne mange **ni** viande **ni** poisson.

On peut coordonner des verbes, des adjectifs, ou d'autres catégories de mots :

Elle se calme **et** avale une pilule.

Reste à savoir si cet arrêt sera définitif **ou** temporaire.

Et il y a une rubrique « fromages » que je propose chauds, à manger **soit** avant **soit** après le plat.

Quand on lie des phrases par une conjonction, on crée une *phrase complexe*. Une phrase qui ne contient pas une autre phrase est une *phrase simple*.

Phrase simple : Elle aime les petits poissons faciles à attraper.

Phrase complexe : On en consomme de plus en plus **mais** nous sommes raisonnables **car** les Suisses en consomment 2 fois plus.

Les conjonctions **ni** et **soit** sont généralement redoublées devant toutes les parties de la phrase qui sont coordonnées. Les conjonctions **et** et **ou** peuvent être redoublées pour souligner la coordination, mais ce n'est pas nécessaire.

Là, j'ai brûlé **et** les chaussures **et** les pieds, bien sûr.

Il y a eu une période quand il faisait n'importe quoi, on aurait dit qu'il est **ou** ivre **ou** drogué.

Avec la plupart des catégories, c'est possible de coordonner sans conjonction. Cette sorte de coordination est courante à l'oral et comporte généralement l'interprétation d'un *et* sous-entendu :

Ils veulent être **consultés, écoutés, entendus** .

## Conjonctions de subordination

Contrairement aux conjonctions de coordination, les conjonctions de subordination ne peuvent pas joindre des noms, des verbes, des adjectifs, etc. Elles ne peuvent que joindre deux phrases pour en faire une phrase complexe. Dans une phrase complexe coordonnée, les phrases ont un statut égal. Mais dans une phrase complexe subordonnée, une phrase

exprime l'idée principale (c'est donc la *phrase principale*) et l'autre exprime une circonstance (c'est donc la *phrase subordonnée* ou la *phrase subordonnée circonstancielle*).

La phrase subordonnée circonstancielle peut avoir une variété de relations sémantiques avec la phrase principale, selon la conjonction. Ces relations incluent les suivantes :

- une cause

Il faut maintenir cet outil **parce qu'**il est efficace et répond à un vrai besoin.

▣ **Information :** **Car** est une conjonction de coordination, et ne peut donc pas s'employer après une autre conjonction de coordination (*\*et car...\*, \*ou car...\**). **Car** ne s'emploie pas non plus au début d'une phrase.

**Parce que, puisque, et comme** sont des conjonctions de subordination, donc ces mots peuvent suivre une autre conjonction ou commencer une phrase. **Comme** n'apparaît généralement qu'en début de phrase.

Le sens de toutes ces conjonctions est similaire. **Car, puisque, et comme** offrent plutôt des justifications, alors que **parce que** indique plus précisément une cause. Alors, en réponse à la question **pourquoi**, on dira **parce que** au lieu des autres.

- une concession

**Bien qu'**ayant récupéré une partie de ses fonctions motrices, il continue à souffrir de différents troubles.

- une condition

**Si** tout va bien, le vélo sera livré en décembre.

- un temps

Elle est morte **quand** j'avais 3 ans.

Rappelez-vous qu'une circonstancielle exprimant une condition (**si**...) oblige une concordance des temps entre la phrase subordonnée (la condition) et la phrase principale (le conséquent). C'est-à-dire que le temps du verbe dans la condition détermine les temps possibles du verbe dans le conséquent. Pour les détails, voir [Conditionnel](#).

Certaines conjonctions (et la combinaison de certains verbes, prépositions, ou adverbess avec la conjonction **que**) obligent que le verbe dans la phrase subordonnée soit au subjonctif. Après d'autres conjonctions, le verbe est à l'indicatif. Pour les détails, voir [Subjonctif](#). L'emploi du subjonctif varie par dialecte, alors une conjonction qui est suivie

du subjonctif dans un certain dialecte pourrait être suivie de l'indicatif dans un autre. Mais comme rappel, voici des conjonctions fréquentes qui sont typiquement suivies de chaque mode selon les normes de la langue :

#### Conjonctions typiquement suivies de l'indicatif :

- que (après *savoir, voir, apprendre, etc.*), si, comme, quand, lorsque, puisque, parce que, tandis que, alors que, tant que, dès que, après que, depuis que, pendant que

#### Conjonctions typiquement suivies du subjonctif :

- que (après *vouloir, douter, falloir, etc.*), afin que, pour que, bien que, malgré que, sans que, à moins que, avant que, pourvu que, jusqu'à ce que, de crainte que, de peur que

Deux phrases subordonnées peuvent être reliées à une seule phrase principale :

**Depuis que** ma femme est partie, et **avant que** tu arrives, c'est à elle que je parlais.

Si la même conjonction introduit plusieurs phrases subordonnées dans la même phrase complexe, elle peut être remplacée par **que** après sa première apparence :

**Si** tu me réponds et **que** tu trouves un remède je serai très contente.

Ne confondez pas la subordination circonstancielle, où la phrase subordonnée décrit une circonstance de la phrase principale, et la subordination relative, où la phrase subordonnée décrit les propriétés d'un antécédent dans la phrase principale (voir [Pronoms relatifs](#)). Une phrase subordonnée relative n'est pas liée à la phrase principale par une conjonction de subordination (*quand, si, puisque, etc.*) mais par un pronom relatif (*qui, dont, auquel, etc.*). Le mot **que** peut être une conjonction de subordination ou un pronom relatif.

Conjonction de subordination : Pour les repas, c'est clair **que** tu ne manges pas assez surtout le midi.

Pronom relatif : C'est une question **que** pose Michel.

## Vérifiez votre compréhension



This content is provided to you freely by BYU Open Learning Network.

Access it online or download it at [https://open.byu.edu/grammaire\\_ouverte/conjonctions](https://open.byu.edu/grammaire_ouverte/conjonctions).